

**Circulation des piétons :**

Lors d'une promenade avec 25 enfants de 5 à 6 ans, vous êtes amenés à marcher sur le bord d'une route.

- De quel côté de la route marchez-vous ?
- Quelles précautions prenez-vous ?

---

**Baignade non surveillée :**

A côté de votre centre de vacances (ou de loisirs) il y a un lac où des gens se baignent régulièrement. Il n'y a pas de surveillance particulière (pas de CRS ou de Maîtres Nageurs). Vous avez 30 enfants de 8 à 12 ans et ils veulent aller se baigner eux aussi.

- Pouvez-vous répondre à leur demande ?
- A quelles conditions ?

---

**Baignade surveillée :**

Vous allez à la piscine avec 18 enfants de 7 à 10 ans.

- Combien faut-il d'animateurs ?
- Quelles précautions prenez-vous ? (avant, pendant)

---

**Activités dites dangereuses :**

Lors d'une activité « construction d'objets en bois » en forêt, laissez-vous des enfants utiliser :

- un couteau type opinel ?
- une scie ?

Si oui, à quelles conditions ?

---

**Activités dites dangereuses :**

Lors d'un repas trappeur en plein air, des enfants vous demandent de pouvoir s'occuper du feu.

- A quelles conditions pouvez-vous faire un feu ?
- pouvez-vous laisser les enfants s'en occuper ?
- dans tous les cas, quelles précautions prenez-vous ?

---

**Activités sportives :**

A quelles conditions pouvez-vous faire avec des enfants :

- du VTT ?
- de l'escalade ?
- de la voile ?

---

**Camping :**

Pouvez-vous faire passer plus de 3 nuits sous tente à des enfants de 11 à 14 ans ?

Peut-on faire du camping avec des enfants de moins de 6 ans ?

Si oui, à quelles conditions ?

---

**Promenade en montagne :**

Lors d'une promenade avec des enfants de 9 à 12 ans, vous arrivez à un col situé à 1950 m d'altitude.

- Avez-vous le droit de vous y trouver ?
  - Si oui, à quelles conditions ?
- 

**Encadrement des ACEM :**

Vous effectuez un centre de vacances avec un effectif de 52 enfants. Indiquez dans les cas suivants le nombre d'animateurs qu'il faut et la proportion de personnes ayant le BAFA :

- centre de vacances 8 / 12 ans,
  - centre de vacances maternel 4 / 6 ans,
  - centre de loisirs sans hébergement 6 / 13 ans,
  - centre de loisirs sans hébergement 3 – 7 ans.
- 

**Santé :**

Vous êtes animateur dans un centre de vacances au bord de la mer avec des enfants venant d'Alsace. Que faites-vous dans les cas suivants si un enfant :

- dit qu'il a mal à la tête,
  - dit qu'il a mal au ventre,
  - fait une chute et a des écorchures au genou et à la main.
- 

**Santé :**

Dans quels type de centres de vacances ou de loisirs une infirmerie est-elle obligatoire ?

Dans quels cas faut-il un assistant sanitaire ?

Quelles qualifications faut-il avoir pour assumer les fonctions d'assistant sanitaire ?

---

**Déplacements en bus :**

Votre directeur vous demande d'être « chef de convoi » lors du trajet en bus qui amènera les enfants au centre de vacances. Il y aura 46 enfants de 9 à 14 ans.

- Combien faut-il d'animateurs pour accompagner les enfants ?
- Quelles précautions prenez-vous au cours du trajet ?